



## Succession immobilière d'un Français au Maroc

-----  
Par alabama

Bonjour, je suis français converti à l'islam pour me remarier en 2006 avec une Marocaine avec qui je n'ai pas d'enfant. Depuis nous vivons en France et envisageons l'achat d'un appartement en 2017 au Maroc, la retraite venue. J'ai 2 fils majeurs non musulmans issus d'un 1<sup>er</sup> mariage en France avec une Française et ils vivent en France. Comment régler ma succession pour qu'ils puissent hériter comme en France de cet appartement au Maroc (après le décès du dernier vivant).  
Merci beaucoup pour vos informations.